

VOIR LOIN, VISER JUSTE

COMITÉ NATIONAL DE LA CONDITION FÉMININE

BILAN | MANDAT 2014-2017

Le slogan évocateur de la Journée internationale des femmes du 8 mars 2017, « L'égalité sans limites », illustre avec force l'incessante nécessité de poursuivre la lutte pour atteindre l'égalité de fait entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes.



65^e Congrès de la CSN
Montréal – 2017

Ces dernières années, l'accès à l'égalité s'est vu restreint notamment par les effets des mesures sexistes d'austérité, particulièrement dans les services publics, par la tendance lourde à la privatisation des services de garde éducatifs, par les événements sans cesse récurrents de violences de toutes sortes envers les femmes et par la persévérance du phénomène de la discrimination systémique en emploi qui touche toutes les femmes, mais principalement les femmes racisées, les femmes en situation de handicap et les femmes autochtones.



Marche des femmes, 17 octobre 2015, Trois-Rivières. Photo par Joane McDermott

En tant que féministes, il ne saurait être question de baisser les bras devant l'augmentation de la précarité et la destruction de notre filet social, car ce sont malheureusement encore et toujours les femmes qui subissent, en première ligne, cette détérioration.

En tant que membres du comité national et de la coordination de la condition féminine, en tant que salariées du module et militantes de la CSN, nous devons consolider nos liens avec les groupes de femmes et en tisser de solides avec nos alliés dans notre propre mouvement.

Dans ce rapport, nous vous présenterons les principales activités et réalisations du comité national de la condition féminine couvrant la période 2014-2017. Par la suite, nous ferons brièvement état de nos réflexions collectives sur les perspectives de travail pour le prochain mandat.

Au cours du dernier mandat, les membres du comité national de la condition féminine en collaboration avec celles de la coordination de la condition féminine, ont travaillé à mettre en œuvre les orientations et perspectives votées par les instances de la CSN. Elles ont participé à différentes consultations gouvernementales et travaillé de concert avec d'autres féministes dans des coalitions et des collectifs pour faire avancer l'égalité.

Les travaux du comité national se sont principalement articulés autour de six grandes problématiques :

La lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

La qualité de l'emploi et la conciliation famille-travail-études.

La Marche mondiale des femmes et la solidarité internationale.

Les femmes dans les métiers majoritairement masculins.

Les femmes et l'environnement.

La défense du féminisme et des droits des femmes.



LA LUTTE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES : L'ÉGALITÉ SANS LIMITES !

La conjoncture relative à l'austérité sexiste, qui a entraîné la démolition de nos services publics gratuits et accessibles et accru la pauvreté des femmes et des familles, a fait en sorte que nos énergies ont été monopolisées par ces questions durant le dernier mandat.

Nous avons notamment participé à la diffusion de nos préoccupations dans les différentes instances de la CSN et de ses organisations affiliées ainsi que dans différents forums, groupes de femmes et coalitions.

Le thème récurrent de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) a aussi fait partie de nos travaux. Dans un premier temps, nous avons porté nos revendications renouvelées dans le cadre du 8 mars auprès du gouvernement pour qu'il mette en application cet outil d'analyse dans le développement de ses propres politiques, programmes et stratégies. Dans un deuxième temps, nous avons travaillé à sensibiliser notre propre organisation. Un dépliant de sensibilisation a été produit et dévoilé lors du conseil confédéral de mars 2017. Dans l'optique que l'ADS participe directement à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, nous sommes à finaliser une formation spécialement adaptée pour son application dans nos instances et nos syndicats affiliés.

Les femmes et le pouvoir ont été un sujet abordé au cours du dernier mandat, tant par notre présence au Sommet des femmes en mars 2016 que par des débats sur les moyens d'arriver à une parité hommes-femmes dans les lieux de pouvoir.

Les militantes du comité ont déployé des efforts pour faire connaître le Programme pour l'accès à une représentation équitable des femmes (PAREF) dans des assemblées et conseils. Elles ont aussi travaillé à lui donner une nouvelle impulsion grandement nécessaire ! Nous avons donc repris avec rigueur les travaux de mise à jour du portrait de la place des femmes à la CSN et dans ses organisations affiliées.

LA QUALITÉ DE L'EMPLOI ET LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES

La CSN a poursuivi ses travaux en collaboration avec les groupes communautaires et les autres organisations syndicales membres de la « Coalition pour la conciliation famille-travail-études » afin de produire une plateforme politique pour faire pression sur le gouvernement Couillard et revendiquer l'adoption d'une loi-cadre.

Pour poursuivre la sensibilisation de nos membres, différents colloques et formations ont été organisés dans les instances de notre mouvement.

La CSN est membre du Comité consultatif femmes pour le développement de la main-d'œuvre (CCF) qui a le mandat de promouvoir et d'appuyer l'intégration des femmes sur le marché du travail ainsi que leur maintien en emploi. Durant le mandat, nous avons eu l'occasion d'échanger sur l'importance du rôle du CCF et des comités régionaux afin de promouvoir des emplois de qualité pour les femmes sur le marché du travail.



Dépliant : L'analyse différenciée selon les sexes (ADS)

LA MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES ET LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

En collaboration avec le mouvement des femmes au Québec, les membres du comité ont participé activement à l'organisation de la 4^e action internationale de la Marche mondiale des femmes à l'automne 2015 qui avait pour thème « Libérons notre corps, notre Terre et nos territoires ».

Par souci de mieux comprendre et de dénoncer les systèmes d'oppression (patriarcat, capitalisme, colonialisme, racisme) qui agissent sur nos vies, une large démarche de formation politique, appuyée par la production d'outils d'éducation populaire, a permis de faire des liens avec les valeurs de la Charte mondiale des femmes pour l'humanité (justice, paix, liberté, solidarité et égalité).

Les militantes de la condition féminine ont été invitées à participer à l'organisation de diverses actions lors du passage de la caravane de la Marche mondiale des femmes dans toutes les régions du Québec. Les militantes du Cœur du Québec ont déployé leur vigueur militante lors du rassemblement final à Trois-Rivières le 17 octobre 2015.

Nous avons participé aux sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies. Parmi les thèmes abordés : l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en pleine évolution, un retour sur les 20 ans de la Conférence de Beijing ainsi que l'élimination et la prévention de toutes les formes de violence envers les femmes et les filles.



Affiche : Marche mondiale des femmes 2015

LES FEMMES DANS LES MÉTIERS MAJORITAIREMENT MASCULINS

Différents appuis ont été donnés à des syndicats et fédérations afin de soutenir nos membres, travailleuses dans les métiers majoritairement masculins.

Certains comités de la condition féminine du secteur privé ont reçu des appuis dans leur travail (2^e Forum femmes de la construction en novembre 2015 et rencontres de formation et d'appui au comité des femmes de la FIM).

La lutte contre les diverses formes de harcèlement, dont le harcèlement sexuel, devrait améliorer le quotidien de ces travailleuses qui doivent trop souvent vivre des situations d'isolement et de détresse. L'accueil et le mentorat sont deux moyens à privilégier par les syndicats pour faciliter leur intégration. Des formations et des discussions sur ces thématiques dans les comités de condition féminine de certaines fédérations ont permis de développer la réflexion sur l'importance de cette lutte spécifique.

Notre participation aux travaux du Comité consultatif Femmes en développement de la main-d'œuvre (CCF) a aussi contribué à sensibiliser les travailleuses aux possibilités qui s'ouvrent à elles dans ces métiers mieux rémunérés, tant lors de leurs choix de métier que lors de leur recherche d'emploi, et, ultimement, à faire cesser la ségrégation en emploi.

LES FEMMES ET L'ENVIRONNEMENT

Puisqu'au Québec, la dimension de genre dans les études sur les changements climatiques en est encore à ses balbutiements, les militantes du comité et de la coordination ont commencé à s'appropriier les différents concepts et études récentes afin d'être en mesure de faire partager le tout à l'ensemble du mouvement. Nous continuons à développer une vision féministe du développement durable.



Couverture: Perspectives CSN, Octobre 2016

LA DÉFENSE DU FÉMINISME ET DES DROITS DES FEMMES

La CSN a toujours lutté contre toutes les formes de discrimination et de violence envers les femmes afin de faire reculer le mépris et les injustices dont elles sont les victimes. Conformément à ses valeurs et à ses principes, la Confédération agit au quotidien pour que l'égalité hommes-femmes devienne une valeur fondamentale dans notre société.

La question d'égalité se trouve au cœur du débat sur la prostitution. La marchandisation et l'exploitation du corps des femmes, des jeunes filles et des hommes nous concernent toutes et tous. La diffusion des orientations adoptées par la CSN (décriminalisation des prostituées, criminalisation des proxénètes et criminalisation des proxénètes ou clients) s'est réalisée par la distribution de la brochure *La prostitution. Une exploitation à dénoncer. Une pratique à combattre*. Des formations et des conférences ont été organisées dans différents forums à la CSN, dont des conseils fédéraux et des rencontres de la coordination de la condition féminine. Il existe aussi une proche collaboration avec la Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle (CLES) qui aide les prostituées à sortir de ce milieu aliénant.

Le comité poursuit ses appuis aux différentes luttes contre les violences faites aux femmes, notamment avec les femmes autochtones. Nous avons été en appui aux groupes revendiquant la mise sur pied d'une commission d'enquête sur les femmes autochtones disparues et sur les événements survenus en Abitibi-Témiscamingue. Nous avons participé à différentes consultations gouvernementales, dont celle sur les agressions à caractère sexuel dans les universités et les cégeps. Nous espérons que cette consultation permettra de bonifier les actions et de développer des pratiques d'intervention et de sensibilisation afin de mettre fin aux trop nombreux incidents (agressions sexuelles, harcèlement, sexisme) rapportés ces dernières années par les médias.

La CSN a été présente dans différents lieux où des enjeux pour les femmes étaient en cause. Le comité et la coordination ont régulièrement mobilisé les membres autour de la Journée internationale des femmes, le 8 mars, la Journée de commémoration du 6 décembre et la poursuite de la lutte contre la pauvreté.

La CSN a également donné un soutien à la mission des groupes de femmes, notamment pour la survie de la Fédération des femmes du Québec mise en péril ces dernières années.



Affiche: Journée internationale des femmes 2017



Publicité: La violence me tue

2017- 2020

L'analyse différenciée selon les sexes (ADS) doit devenir un réflexe dans nos syndicats et instances. La mention des distinctions ou des particularités inhérentes aux femmes dans nos analyses, propositions, mémoires, commentaires et blogues doit redevenir un automatisme assumé.

La discrimination systémique doit cesser dans les milieux de travail. Cela comprend une multitude de champs d'intervention aussi importants les uns que les autres, entre autres :

- LA POURSUITE DE LA BATAILLE DE LA PLACE DES FEMMES DANS LES MÉTIERS MAJORITAIREMENT MASCULINS;
 - LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES DANS TOUS LES MILIEUX, PARTICULIÈREMENT DANS LES MILIEUX DE TRAVAIL ET D'ÉTUDES QUI DÉCOULENT TROP SOUVENT D'UNE CULTURE ORGANISATIONNELLE SEXISTE ET PATRIARCALE;
 - LES QUESTIONS DU SEXISME ORDINAIRE ET DE LA CULTURE DU VIOL;
 - L'ADÉQUATION ENTRE LA NÉCESSITÉ DE LA CONCILIATION FAMILLE-TRAVAIL-ÉTUDES ET LES ENJEUX DE SANTÉ AU TRAVAIL PLUS SPÉCIFIQUEMENT POUR LES FEMMES;
 - L'INTÉGRATION DES ORIENTATIONS FÉMINISTES ET DE LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS SYSTÉMIQUES AUX FORMATIONS OFFERTES AUX SALARIÉ-ES ET ÉLU-ES DU MOUVEMENT AFIN DE S'ASSURER QUE NOS POSITIONS PERCOLENT VERS NOS MEMBRES DANS LES SYNDICATS.
-

Le PAREF et la question de la parité dans les instances et les comités que ce soit à la CSN, dans nos organisations affiliées ou dans nos syndicats doivent être remis à l'ordre du jour, en faisant les débats dans le respect.

Les enjeux et les effets des défis environnementaux sur la vie et le quotidien des femmes et des travailleuses sont aussi des sujets auxquels le comité réfléchit. Il faudra cerner certaines notions, principalement celle de l'écologisation des emplois, et en mesurer les effets à court et à moyen terme. Il nous faudra approfondir nos connaissances, évaluer les retombées de la société de consommation sur nos vies et analyser les positions de divers groupes. Dans ce cadre, nous pourrions aussi nous inspirer des travaux réalisés par des groupes féministes, dont ceux de la Marche mondiale des femmes.

CONCLUSION

Au cours de ce mandat, un effort a été fait pour accroître la visibilité du comité national, de son travail et de ses positions (chroniques dans *Perspectives*, lettres ouvertes et blogue, création d'une page Facebook et onglet Condition féminine sur le site web de la CSN). Nous souhaitons poursuivre ce travail de visibilité pour mettre en relief le travail colossal de la condition féminine dans notre mouvement.

Les militantes du comité national et de la coordination de la condition féminine sont au cœur du travail de réflexion et de mobilisation pour la défense de la place des femmes dans le monde du travail, dans nos syndicats et dans la société. Mais nous ne travaillons pas seules. Nous le faisons de façon solidaire avec nos collègues masculins. Ensemble dans les actions, pratiques et politiques, nouvelles et différentes, s'intensifiera la lutte pour l'égalité de fait entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes.

Vive l'égalité sans limites ! Vive la CSN, une référence incontournable pour la lutte des droits des femmes au Québec.

LE COMITÉ NATIONAL DE LA CONDITION FÉMININE DE LA CSN

- **NATHALIE ARGUIN (SYLVIE TREMBLAY)**
Fédération des employées et employés de services publics
- **SUZANNE AUDETTE**
Conseil central du Montréal métropolitain
- **PAULINE BÉLANGER**
Conseil central du Bas-Saint-Laurent
- **MARIE-FRANCE BENOIT (DIANE DWYER)**
Conseillère syndicale à la condition féminine du Service des relations du travail
- **DIANE DAVID**
Fédération du commerce
- **VÉRONIQUE DE SÈVE**
Troisième vice-présidente de la CSN, responsable politique de la condition féminine
- **JOSÉE DESROSIERS**
Employée de bureau du Service des relations du travail
- **SOPHIE FONTAINE**
Conseillère syndicale aux avantages sociaux du Service des relations du travail (représentant les salariées de la CSN)
- **ANNE PINEAU**
Adjointe au comité exécutif de la CSN
- **CAROLINE QUESNEL**
Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec
- **PATRICIA RIVEST**
Conseil central de Lanaudière

ANNEXE : LE PORTRAIT DE LA PLACE DES FEMMES ÉLUES DANS LE MOUVEMENT

Tableau comparatif des pourcentages de femmes dans les comités exécutifs des conseils centraux

Conseils centraux	1997	2006	2009	2010	2014	2016
Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec	38 %	50 %	50 %	40 %	60 %	60 %
Bas-Saint-Laurent	40 %	50 %	40 %	50 %	60 %	60 %
Cœur du Québec	40 %	60 %	60 %	80 %	80 %	50 %
Côte-Nord	50 %	60 %	60 %	20 %	40 %	60 %
Estrie	20 %	25 %	20 %	20 %	40 %	50 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	50 %	43 %	50 %	29 %	0 %	0 % *
Lanaudière	25 %	43 %	57 %	43 %	43 %	57 %
Laurentides	50 %	29 %	66 %	50 %	33 %	50 %
Montérégie	22 %	50 %	50 %	50 %	38 %	38 %
Montréal métropolitain	33 %	40 %	60 %	60 %	80 %	60 %
Outaouais	60 %	60 %	40 %	40 %	40 %	40 %
Québec Chaudière-Appalaches	60 %	60 %	40 %	40 %	60 %	60 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0 %	50 %	25 %	25 %	0 %	25 %

Présidences de conseils centraux assumées par des femmes

2006	2016
62 %	46 %

* En Gaspésie, le congrès a nommé deux femmes comme adjointes à la vice-présidence pour leur comité exécutif.

Tableau comparatif des pourcentages de femmes dans les comités exécutifs des fédérations

Fédérations	1995	1997	2006	2009	2014	2016
FC	43 %	50 %	25 %	25 %	25 %	25 %
CSN-Construction	0 %	0 %	20 %	0 %	25 %	33 %
FEESP	25 %	25 %	50 %	50 %	50 %	50 %
Métallurgie FTFP FIM	0 %	0 %	0 %	0 %	17 %	17 %
FNEEQ	50 %	75 %	50 %	75 %	60 %	60 %
FNC	43 %	43 %	29 %	29 %	43 %	66 %
FPPSCQ/FP	20 %	75 %	33 %	50 %	50 %	75 %
FAS/FSSS	50 %	50 %	57 %	57 %	57 %	50 %

Présidences des fédérations assumées par des femmes

2006	2016
22 %	38 %

Congrès CSN	Délégation officielle		Délégation fraternelle	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1999	36 %	47 %	10 %	7 %
2002	39 %	42 %	9.3 %	9.3 %
2005	37 %	47 %	11 %	5 %
2008	42 %	44 %	6 %	7 %
2011	32 %	49 %	9 %	10 %
2014	35 %	47 %	7 %	11 %



csn.qc.ca
f t v

